

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

30

Nombre de votants :

30

Date de convocation :

9 novembre 2021

Date d'affichage :

19 novembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **15 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET (à partir de la question n° 12), Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 19), MM. CHASSAING (à partir de la question n° 9), DE ROCQUIGNY (jusqu'à la question n° 32), DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 21), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL (à partir de la question n° 13), M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 11

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 18

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint

absent jusqu'à la question n° 8

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal

absent à partir de la question n° 33

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale

absente à partir de la question n° 22

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint

absente jusqu'à la question n° 12

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale

absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Charles BRAULT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2021**

QUESTION N° 9

OBJET : Réfection d'un terrain de sport naturel et création d'un terrain synthétique au parc sportif du Cerey : attribution des marchés de travaux

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n°2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 3 novembre 2021 et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 5 novembre 2021

Une procédure adaptée a été lancée en avril 2021 en vue de la réfection d'un terrain de sport naturel et de la création d'un terrain synthétique au parc sportif du Cerey. Au terme de cette dernière, la Commission des Marchés à Procédure Adaptée qui s'est réunie le 25 mai, a proposé une attribution de marchés.

Toutefois par délibération du 5 juillet, le Conseil Municipal a déclaré la procédure sans suite.

Une nouvelle procédure a été lancée en août 2021 sur la base d'un dossier de consultation intégrant les modifications suivantes :

- Suppression du gazon tissé
- Suppression de l'arrosage intégré pour le gazon synthétique
- Modification de l'allotissement

Au terme de cette dernière, la Commission des Marchés à Procédure Adaptée qui s'est réuni le 25 octobre, propose d'attribuer les marchés à :

01	Terrain synthétique (Tranche ferme)	Groupement COSEEC - EUROVIA	819 577.29
	TO001 - Clôture rigide		58 300.00
	TO002 - Couloir sécurisé		26 000.00
	Total lot 01		903 877.29
02	Terrain naturel	Groupement COSEEC - EUROVIA	410 728.80
03	Eclairage	EIFFAGE ENERGIE SYSTEME	281 820.00
Total			1 596 426.09

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer les marchés aux entreprises susmentionnées,
- autoriser la signature des marchés cités ci-dessus.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 novembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL